



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le lundi, 4 juillet 2016
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2016
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Nomination du maire suppléant pour la période du 1^{er} août au 30 novembre 2016
 - 5.2 Appui à la Municipalité de Venise-en-Québec pour l'aménagement d'un échangeur sur l'autoroute 35, à la hauteur de la route 202
 - 5.3 Acquisition des lots 3 640 475, 3 640 477, 3 640 478, 3 640 484, 3 640 489, 3 640 510 et 3 640 518 du cadastre du Québec et situés dans le secteur de la rue de la Bergère
 - 5.4 Acquisition des lots 3 640 550 et 3 640 553 du cadastre du Québec et situés dans le secteur de la rue de la Bergère
 - 5.5 Nomination de membres au Comité sur l'environnement et le développement durable
 - 5.6 Négociation d'un protocole d'entente en vue de l'acquisition de l'église de L'Acadie et de son site
6. **Finances municipales**
 - 6.1 Report de l'échéance du 1^{er} septembre 2016 relativement à la vérification du bien-fondé par l'évaluateur municipal des demandes de révision de l'évaluation foncière

7. **Ressources humaines**

7.1 - - -

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 Signature d'un protocole d'entente avec « Rues principales Saint-Jean-sur-Richelieu inc. » concernant la gestion de l'animation culturelle estivale au centre-ville

8.2 Addenda à la « Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes »

8.3 Financement du projet d'aménagement d'un parc de planches à roulettes dans le centre-ville

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi du contrat suivant :

9.1.1 SA-090-IN-16 Travaux d'aménagement d'un chemin d'accès pour aéronefs et travaux d'aménagement du rond-point de la rue de la Pépinière

9.2 Demande d'admissibilité de divers projets au « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018

9.3 Demande de modification à l'avenant – Programme « ClimatSol »

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Signalisation sur les rues Plaza et Coloniale

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi des contrats suivants :

11.1.1 SA-2370-TP-16 Fourniture de quatre (4) fourgonnettes neuves pour le Service des travaux publics

11.1.2 SA-2401-TP-16 Fourniture de service de traitement des frênes au TreeAzin (2016 – phase II)

12. **Sécurité publique**

12.1 - - -

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2016-3725 – Monsieur Jean-Pierre Lachapelle – Immeuble situé au 199, rue de Chantilly

- 13.1.2 DDM-2016-3749 – Monsieur Marc Fréchette – Immeuble situé au 247 – 15^e Avenue
- 13.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- 13.2.1 UC-2016-3649 – Madame Diane Lamothe pour « Rogers Communication » - Immeuble situé au 658 – route 219
- 13.2.2 UC-2016-3726 – Madame Mélissa Thimmons-Bélair et monsieur Éric Lachapelle – Immeuble situé au 199, rue de Chantilly
- 13.2.3 UC-2016-3751 – Monsieur Yvon Turcotte – Immeuble situé au 52, chemin du Grand-Bernier Sud
- 13.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 13.3.1 PIIA-2016-3743 – Monsieur Frédérick Cardinal – Immeuble situé au 788, chemin des Vieux-Moulins
- 13.3.2 PIIA-2016-3753 – « Construction BFT » - Immeuble situé au 72, rue Saint-Jacques
- 13.3.3 PIIA-2016-3758 – Monsieur Claude Greendale – Immeuble situé au 756 – 4^e Rue
- 13.4 Étude et décision relatives à diverses demandes de modification à la réglementation d'urbanisme
- 13.4.1 MRU-2015-3592 – Zone H-1726 – 95, rue Brais
- 13.4.2 MRU-2016-3757 – Zone A-5008 – 656 – 3^e Rang
- 13.5 Appel de la décision du Comité sur les demandes de démolition concernant l'immeuble situé aux 696-700 – 1^{re} Rue
- 13.6 Adoption du premier projet des règlements suivants :
- 13.6.1 Règlement n° 1474
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :
- d'agrandir la zone C-1016, à même une partie de la zone H-1812 ;
 - de créer une nouvelle zone du groupe commerce et service (C), à même une partie des zones H-1812 et C-1016, afin d'autoriser les classes « C1, C2 et C3 » de ce groupe, les sous-classes C4-03 (Services communautaires), P1-02 (Services de santé), la classe (Mixte) du groupe habitation (H) comportant un maximum de 200 logements, ainsi que l'usage P1-03-04 (Columbarium) ;
 - de créer une nouvelle zone du groupe habitation (H), à même une partie des zones H-1812, C-1003 et C-1016, afin d'autoriser les classes « Multifamiliale » ou « Mixte » de ce groupe, comportant un maximum de 500 logements, la classe « Collective » renfermant un maximum de 200 chambres, ainsi que la classe C1-01 (Alimentation), les sous-classes C2-01 (Services personnels ou de santé), C4-03 (Services communautaires), P1-01 (Éducation), P1-02 (Services de santé) et les usages C2-02-07 (Centre bancaire ou de crédit),

- C2-03-01 (Service de location de films ou de matériel audiovisuel ou sonore), C2-03-05 (Service de buanderie libre-service uniquement), C1-04-01 (Pharmacie), C4-02-02 (Salle de quilles) et C4-02-09 (Centre sportif, piscine ou gymnase) ;
- d'agrandir la zone C-1003, à même une partie de la zone H-1812 ainsi modifiée ;
- d'autoriser l'usage P1-03-04 (Columbarium) dans la zone C-1024 »

13.6.2 Règlement n° 1485

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone du groupe commerce et service (C), à même une partie de la zone H-5549, située à l'est du 3^e Rang, entre la voie ferrée et la rue de Beloeil, et d'y autoriser l'usage C9-02-14 (Service d'entreposage), et d'adopter les normes se rapportant à cette zone »

14. Transport et mobilité urbaine

14.1 - - -

15. Avis de motion

15.1 Règlement n° 1472

Règlement autorisant des travaux de stabilisation de la berge ouest du canal de Chambly et le remplacement de la glissière de sécurité entre la rue Loyola et le pont Pierre-Dugré et décrétant un emprunt à cette fin

15.2 Règlement n° 1474

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone C-1016, à même une partie de la zone H-1812 ;
- de créer une nouvelle zone du groupe commerce et service (C), à même une partie des zones H-1812 et C-1016, afin d'autoriser les classes « C1, C2 et C3 » de ce groupe, les sous-classes C4-03 (Services communautaires), P1-02 (Services de santé), la classe (Mixte) du groupe habitation (H) comportant un maximum de 200 logements, ainsi que l'usage P1-03-04 (Columbarium) ;
- de créer une nouvelle zone du groupe habitation (H), à même une partie des zones H-1812, C-1003 et C-1016, afin d'autoriser les classes « Multifamiliale » ou « Mixte » de ce groupe, comportant un maximum de 500 logements, la classe « Collective » renfermant un maximum de 200 chambres, ainsi que la classe C1-01 (Alimentation), les sous-classes C2-01 (Services personnels ou de santé), C4-03 (Services communautaires), P1-01 (Éducation), P1-02 (Services de santé) et les usages C2-02-07 (Centre bancaire ou de crédit), C2-03-01 (Service de location de films ou de matériel audiovisuel ou sonore), C2-03-05 (Service de buanderie libre-service uniquement), C1-04-01 (Pharmacie), C4-02-02 (Salle de quilles) et C4-02-09 (Centre sportif, piscine ou gymnase) ;
- d'agrandir la zone C-1003, à même une partie de la zone H-1812 ainsi modifiée ;
- d'autoriser l'usage P1-03-04 (Columbarium) dans la zone C-1024 »

15.3 Règlement n° 1481

Règlement d'emprunt autorisant la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire incluant des travaux de réfection de surface dans la section de la rue Maisonneuve, située entre les boulevards Industriel et de Normandie et décrétant un emprunt à cette fin

15.4 Règlement n° 1484

« Règlement modifiant le règlement n° 0692, tel que modifié par les règlements n°s 0708, 0735, 0754, 0776, 0823, 0882, 0920, 0974, 1067, 1119, 1139, 1178, 1233, 1294, 1409 et 1471, relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation »

15.5 Règlement n° 1485

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone du groupe commerce et service (C), à même une partie de la zone H 5549, située à l'est du 3^e Rang, entre la voie ferrée et la rue de Beloeil, et d'y autoriser l'usage C9-02-14 (Service d'entrepôt), et d'adopter les normes se rapportant à cette zone »

15.6 Règlement n° 1486

Règlement d'emprunt autorisant l'aménagement d'une traverse piétonnière sur le boulevard du Séminaire Nord, ainsi que des travaux de correction du réseau d'aqueduc à l'intersection du boulevard de Normandie et de la rue Gaudette et décrétant un emprunt à cette fin

16. **Règlements**

16.1 Règlement n° 1470

« Règlement autorisant la réalisation de divers travaux aux installations d'eau potable et d'assainissement des eaux, décrétant une dépense n'excédant pas 631 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.2 Règlement n° 1475

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et de réfection de surface des rues Lachance et Louis-Franquet, décrétant une dépense n'excédant pas 1 450 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.3 Règlement n° 1479

« Règlement autorisant l'acquisition d'équipements pour le remplacement de luminaires de rues par des luminaires au DEL, décrétant une dépense n'excédant pas 270 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.4 Règlement n° 1480

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection de la toiture du pavillon des loisirs de Mille-Roches, ainsi que des travaux de relocalisation de la salle des employés au colisée Isabelle-Brasseur,

décrotant une dépense n'excédant pas 149 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.5 Règlement n° 1483

« Règlement modifiant le règlement n° 0892 relatif au service de transport en commun de personnes sur le territoire de la Ville, afin de modifier le circuit de la ligne verte »

16.6 Règlement n° 1457

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone, à même une partie de la zone P 1825, délimitée au nord par la rue Georges-Phaneuf, à l'est par le boulevard du Séminaire Nord, au sud par la rue Lebeau et à l'ouest par la rue Dorchester, et d'y autoriser la classe « Multifamiliale », de 20 à 110 logements, et d'adopter les normes se rapportant à cet usage »

17. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif tenue le 15 juin 2016

17.2 Certificat de la procédure d'enregistrement du règlement n° 1464

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du Conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**